

Chers collègues,

Depuis six ans, le réseau français de l'*Institute of Translation and Interpreting* (ITI) invite les adhérents de la SFT travaillant dans le couple FR<>AN à participer à son forum électronique, *ITI-FrenchNet*. Le moment est venu de renouveler cette invitation aux membres de la SFT qui ne sont pas déjà inscrits, et de proposer à ceux qui le sont de se réinscrire.

Qui peut participer ?

Tout adhérent de la SFT travaillant dans le couple de langues FR<>AN.

Quel est le but de ce groupe ?

Ce groupe, qui compte plus de 250 membres, est un forum d'entraide et d'échange, tant sur le plan professionnel (questions de terminologie) que pratique (modalités de paiement, frais bancaires, problèmes informatiques, etc., sans oublier les conseils sur l'achat ou l'utilisation de différents logiciels ou les agences à surveiller). Cet échange entre les membres des deux organisations est précieux pour tous les traducteurs travaillant dans ce couple de langues, qu'ils soient anglophones ou francophones, qu'ils vivent en France ou en Grande-Bretagne. Nous vous encourageons à vous exprimer aussi bien en français qu'en anglais.

La liste est-elle modérée ?

Les messages postés sur *ITI-FrenchNet* ne sont pas modérés, mais les adhérents doivent respecter un certain nombre de règles régissant son fonctionnement et réunies dans « *Netiquette 10* ».

Combien coûte la participation ?

Le *French Network* propose aux adhérents de la SFT une cotisation pour la période du **2 avril 2010 au 1^{er} avril 2011**, à un tarif préférentiel de **5 euros par personne**. Comme les deux années précédentes, afin de réduire le travail administratif de notre secrétariat, la SFT a décidé d'offrir les frais d'adhésion à ses membres en les réglant directement à ITI. En conséquence, la SFT remercie ses membres de s'inscrire à ce réseau uniquement s'ils prévoient de l'utiliser.

Que comprennent les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription comprennent uniquement la participation au forum électronique *ITI-FrenchNet* sur *Yahoo!Groups*. L'adhésion à l'ITI et celle au *French Network* de ITI ne sont pas comprises.

Comment s'inscrire (ou se réinscrire) ?

Vous pouvez vous inscrire en envoyant votre nom, votre numéro d'adhérent SFT, ainsi que vos langues de travail à fr.wirth@gmail.com avant la date limite d'inscription.

Quelle est la date limite d'inscription ?

Les inscriptions sont ouvertes du **1^{er} au 31 mars 2010**.

[Veuillez noter qu'aucune inscription ne sera acceptée après le 31 mars 2010.](#)

Comment savoir si mon inscription est validée ?

Dès que votre inscription sera validée, Annie Charrondière, coordinatrice du forum *ITI-FrenchNet*, vous fera parvenir dans les meilleurs délais, une invitation électronique de *Yahoo!Groups*, « *Netiquette 10* » et des informations utiles vous permettant de bien gérer votre compte.

[Merci d'activer votre adhésion dès réception de l'invitation.](#)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Françoise Wirth et Annie Charrondière

fr.wirth@gmail.com annie_charrondiere@yahoo.co.uk